

Déclaration liminaire

CTL du 12 novembre 2014

Monsieur le Président,

Les élus F.O.-DGFIP au CTL tiennent à rappeler que les projets de restriction des horaires d'ouverture au public des postes comptables soumis à l'avis du CT résultent d'une note au réseau émanant de la Direction Générale. Cette note n'a pas reçu l'aval des représentants nationaux des organisations syndicales lors du comité technique de réseau du 30 septembre dernier.

En effet, la Direction Générale a tenté de passer en force et de faire cautionner aux représentants des Organisations Syndicales en CTR le démantèlement programmé du réseau.

Il nous est donc demandé aujourd'hui au niveau local d'émettre un avis sur des modifications d'ouverture au public s'inscrivant dans un cadrage national minimal non validé dans le cadre du CTR ce qui en dit très long sur la qualité du dialogue social dans notre administration.

Depuis des années, le syndicat F.O.-DGFIP dénonce les suppressions d'emplois et les restrictions budgétaires qui mettent en péril l'exercice normal des missions et dégradent les conditions de travail des personnels.

Aujourd'hui, force est de constater que l'administration a délibérément mis en place les conditions d'une restriction de l'offre de service à l'utilisateur, espérant ainsi le « désintoxiquer » de l'accueil physique.

Alors même que la fusion, à laquelle les personnels étaient majoritairement opposés, a été mise en place officiellement dans le but d'une amélioration du service au contribuable et à l'utilisateur, les modifications des horaires d'ouverture au public témoignent aujourd'hui de **l'aveu implicite de l'échec de la fusion**. L'administration est en effet dans l'incapacité de tenir ses propres engagements et n'a rien d'autre à proposer que des fermetures partielles afin de soulager les personnels qui n'en peuvent plus d'exercer leur mission de service public dans un contexte toujours plus pénible.

F.O.-DGFIP porte d'autres ambitions pour le service public et considère que la solution réside davantage dans des effectifs suffisants et des moyens budgétaires à la hauteur des enjeux.

Nous considérons à F.O.-DGFIP que les restrictions des horaires d'ouverture ne peuvent constituer qu'un palliatif immédiat et, qu'à terme, cela préfigure le démantèlement du réseau comptable à travers des 850 fermetures de postes comptables C4 déjà programmées d'ici 2018.

En matière de conditions de travail, l'amélioration ne sera vraisemblablement que de courte durée et la fermeture des postes entraînera inévitablement une mobilité forcée pour les personnels.

F.O.-DGFIP a suffisamment alerté, et depuis très longtemps sur les risques encourus par le réseau du fait du manque de moyens.

En conséquence de quoi, la délégation F.O.-DGFIP considère que la situation d'aujourd'hui relève de la seule responsabilité de l'administration.

Pour FO DGFIP c'est très clair :
il n'y a pas de République sans Service Public.

Les élus *FO* DGFIP 67 au CTL

José PEREIRA, Martine WISNIEWSKI, Thierry HAUSSER